
Collocations terminologiques européennes

Anna Ciostek*¹

¹Université de Varsovie – Pologne

Résumé

L'Union européenne a créé, à travers les institutions et les politiques qui lui sont propres, de nouvelles cooccurrences privilégiées de mots.

Il est difficile de définir avec précision la nature de ces constructions nouvelles : unités phraséologiques, néologismes phraséologiques, phraséologismes, cooccurrences de mots lexicalisées, collocations, expressions idiomatiques..., car la plupart de ces systématisations se rapportent à la langue générale. Qui plus est, les unités en question n'ont pas de caractère homogène. Nous proposons de les appeler *collocations terminologiques européennes*.

Par *collocation terminologique européenne* nous entendons une cooccurrence de mots qui acquiert un sens spécifique dans un domaine/contexte propre à l'Union européenne. En tant que collocations, ces combinaisons lexicales ne sont pas entièrement figées.

Les collocations européennes, conçues dans une des langues officielles de l'Union, sont traduites et importées dans les autres langues des Etats membres, tel le polonais. Nous avons analysé un corpus de collocations issues de ce processus, constitué à partir de documents européens choisis en trois versions linguistiques : polonaise, française et anglaise.

Les unités lexicales qui font partie des constructions qui nous intéressent ne sont pas nouvelles dans les langues respectives. Cependant, leur cooccurrence revêt un caractère néologique ou, plus précisément, néonymique. En raison de leur forte récurrence dans les documents européens, ces nouvelles constructions nominales (*livre blanc, déficit démocratique, société numérique inclusive*) ou verbales (*réduire la fracture numérique, poursuivre l'intégration de..., susciter "plus d'Europe"*), acquièrent un statut de terme caractéristique dans les documents de l'Union européenne.

Leur forte valeur néologique en polonais, une des langues les plus récentes de l'Union européenne, nous a poussée à analyser les tendances actuelles qui se profilent dans la terminologie européenne du point de vue des relations entre le polonais comme langue réceptrice et la ou les langues source. Dans notre intervention, nous examinerons des exemples de constructions nominales ou verbales que nous pourrions qualifier de collocations traductives : collocations, car leur structure, tout en représentant un sens spécifique propre à un domaine, est flexible, à la différence des structures figées (*construire une société de la connaissance vs construction d'une société fondée sur la connaissance vs développement d'une société de la connaissance*) et traductives, car les versions traduites laissent une empreinte de la structure de départ.

Bibliographie

*Intervenant

L'HOMME Marie-Claude : " Caractérisation des combinaisons lexicales spécialisées par rapport aux collocations de langue générale " [online], http://www.euralex.org/elx_proceedings/Euralex1998_2/Marie-Claude%20L'HOMME%20Caracterisation%20des%20combinaisons%20lexicales%20specialisees%20par%20rapport (consulté le 20.01.2019).

MEJRI Salah : " Figement absolu ou relatif: la notion de degré de figement ", *Linx*, 2005, No. 53, p. 183-196.

MEL'ÄUK Igor : "Collocations: définition, rôle et utilité", *Les collocations. Analyse et traitement*, Amsterdam, Editions De Werelt, 2003, Vol. 1, p. 23-31.

TUTIN Agnès, GROSSMANN Francis : "Collocations régulières et irrégulières: esquisse de typologie du phénomène collocatif ", *Revue française de linguistique appliquée*, VII, 2002-1, p. 7-25.